

# Compte administratif 2017

## Compte de gestion - Affectation du résultat

### Note de synthèse

#### Les principales tendances :

- le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +7,2 M€ depuis 2014 ;
- la capacité d'autofinancement brute gagne 7,7 M€ sur la période ;
- la capacité d'autofinancement nette s'élève à 12 M€, quasi doublée en trois ans ;
- le délai moyen de remboursement du stock de dette atteint l'excellent niveau de 6,98 ans.

# RIGAUD

## le musée au grand R

[musee-rigaud.fr](http://musee-rigaud.fr)

Ouverture 25 JUIN 2017

Exposition inaugurale Picasso-Perpignan • *Le cercle de l'intime*  
25 juin au 5 novembre 2017

« Picasso-Méditerranée : une initiative du Musée national Picasso-Paris »



## ▶ ▶ LES CHIFFRES CLES 2017

- ✓ Présentation globale

## ▶ ▶ LES PRINCIPALES TENDANCES 2014/2017

Source : analyses financières DGFIP

- ✓ Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +7,2 M€ depuis 2014
- ✓ La capacité d'autofinancement brute gagne 7,7 M€ sur la période
- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 12 M€, quasi doublée en 3 ans
- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette a atteint l'excellent niveau de 6,98 ans

## ▶ ▶ ANALYSE DETAILLEE

- ✓ La progression du résultat comptable

- ➔ La progression des produits

- ↳ Remarques préalables sur l'impact des transferts de compétence
- ↳ L'effondrement de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)
- ↳ La dynamique fiscale
- ↳ Les taux communaux bloqués depuis 6 ans

- ➔ La baisse des charges

- ↳ Charges de personnel
- ↳ Achats et charges externes

- ✓ L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignanais

- ↳ La réalisation du projet urbain

- ✓ La dette parfaitement maîtrisée

## ▶ ▶ CONCLUSION

## ▶▶ LES CHIFFRES CLES

**/// REALISATIONS DE L'EXERCICE \_\_\_\_\_ 270 M€**

→ **174,7 M€** EN FONCTIONNEMENT

→ **95,3 M€** EN INVESTISSEMENT

**/// DEPENSES D'EQUIPEMENT (convention de gestion  
Communauté urbaine comprise) \_\_\_\_\_ 47,84 M€**

**/// AUTOFINANCEMENT BRUT \_\_\_\_\_ 32,8 M€**

**/// AUTOFINANCEMENT NET \_\_\_\_\_ 12,0 M€**

**/// DETTE**

→ TAUX MOYEN D'INTERET \_\_\_\_\_ **2,56 %**

→ DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT

DU STOCK DE DETTE \_\_\_\_\_ **6,98 ans**



Globalement, le Compte Administratif 2017 du budget principal se présente ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS	175 480 000,00	175 480 000,00	199 650 000,00	199 650 000,00
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement(*)		18 650 000,00	18 650 000,00	
<b>Total prévisions (hors virement)</b>	<b>175 480 000,00</b>	<b>156 830 000,00</b>	<b>181 000 000,00</b>	<b>199 650 000,00</b>
Pour info, Résultat 2016 inclus dans les prévisions	23 280 458,39			** 20 503 419,46
Opérations de l'exercice : réalisations	95 322 378,03	95 967 561,47	174 650 343,17	197 835 016,64
<b>Total réalisations (avec résultat 2016)</b>	<b>118 602 836,42</b>	<b>95 967 561,47</b>	<b>174 650 343,17</b>	<b>218 338 436,10</b>
<b>Solde de clôture avant affectation du résultat</b>	<b>22 635 274,95</b>			<b>43 688 092,93</b>

(\*) Ce virement ne sera réalisé qu'après le vote du Compte Administratif et l'affectation des résultats

(\*\*) Après affectation des résultats

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Solde de clôture avant affectation du résultat N	-22 635 274,95	43 688 092,93
Affectation du résultat N	18 650 000,00	-18 650 000,00
Solde de clôture après affectation du résultat N	-3 985 274,95	25 038 092,93

Le résultat global de clôture (investissement, hors restes à réaliser, et fonctionnement) s'élève à 21.052.817,98 €

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<b>2017</b>
<b>Gestion des services</b>	
<b>*DEPENSES</b>	
011 Charges à caractère général	33 353 847,04
012 Charges de personnel et frais assimilés	92 326 316,64
014 Atténuations de produits	45 508,63
65 Autres charges de gestion courante	19 034 412,71
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	221 026,09
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>144 981 111,11</b>
<b>*RECETTES</b>	
013 Atténuations de charges	1 526 263,74
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 678 592,96
73 Impôts et taxes	111 242 648,44
74 Dotations et participations	43 064 335,88
75 Autres produits de gestion courante	3 182 956,73
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>182 694 797,75</b>
<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>37 713 686,64</b>
<b>Résultat financier</b>	
66 Charges financières	6 250 206,98
76 Produits financiers	522 373,96
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-5 727 833,02</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	
*67 Charges exceptionnelles	139 262,25
*77 Produits exceptionnels	3 497 744,09
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 358 481,84</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>151 370 580,34</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>186 714 915,80</b>
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>35 344 335,46</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 279 762,83</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 120 100,84</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>174 650 343,17</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>197 835 016,64</b>
Résultat reporté N-1	20 503 419,46
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>218 338 436,10</b>
Solde de clôture avant affectation du résultat	43 688 092,93
Solde de clôture après affectation du résultat	25 038 092,93

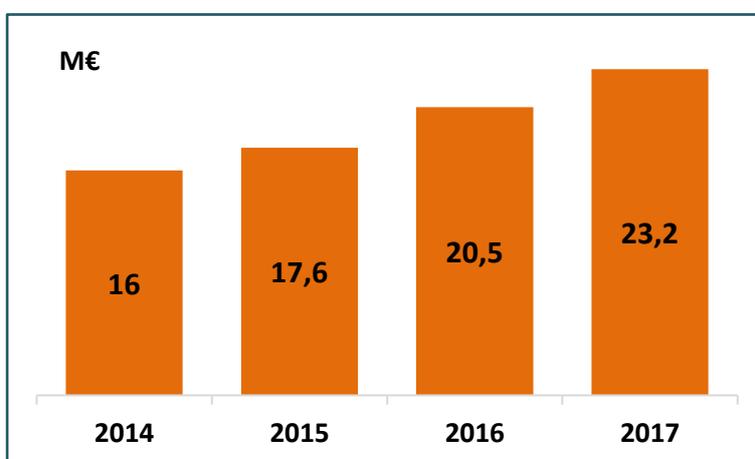
**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<b>2017</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>37 376 745,42</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 218 889,00
13 Subventions d'investissement	69 793,63
16 Emprunts et dettes assimilées	24 329 021,45
27 Autres immobilisations financières	16 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>26 633 704,08</b>
45 Total des opérations pour compte de tiers	10 641 604,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>74 652 053,50</b>
13 Subventions d'investissement	8 760 509,10
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 151 791,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204 Subventions d'équipement versées	4 950,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	2 610 089,04
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>29 527 339,14</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 843 925,70
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	16 964 000,00
138 Autres subventions d'investissement non transférables	159 106,14
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 600,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>22 968 631,84</b>
45 Total des opérations pour compte de tiers	10 641 603,97
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>63 137 574,95</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION</b>	
Opérations patrimoniales dépenses	9 653 104,05
Opérations patrimoniales recettes	9 653 104,05
<b>OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION</b>	
Dépenses	11 017 220,48
Recettes	23 176 882,47
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>95 322 378,03</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>95 967 561,47</b>
Résultat reporté N-1 en dépenses	23 280 458,39
TOTAL DEPENSES AVEC RESULTAT REPORTE	118 602 836,42
<b>Affectation du résultat de fonctionnement N</b>	
TOTAL RECETTES AVEC AFFECTATION DU RESULTAT	95 967 561,47
<b>Solde de clôture après affectation du résultat N</b>	<b>-22 635 274,95</b>

## ▶ ▶ LES PRINCIPALES TENDANCES

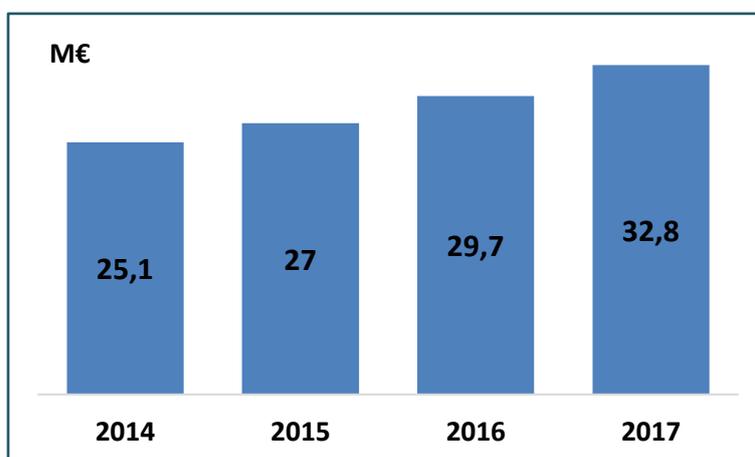
A partir de l'analyse financière réalisée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les tendances observées sur la période 2014/2017 sont principalement :

- ✓ **Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +7,2 M€ depuis 2014**

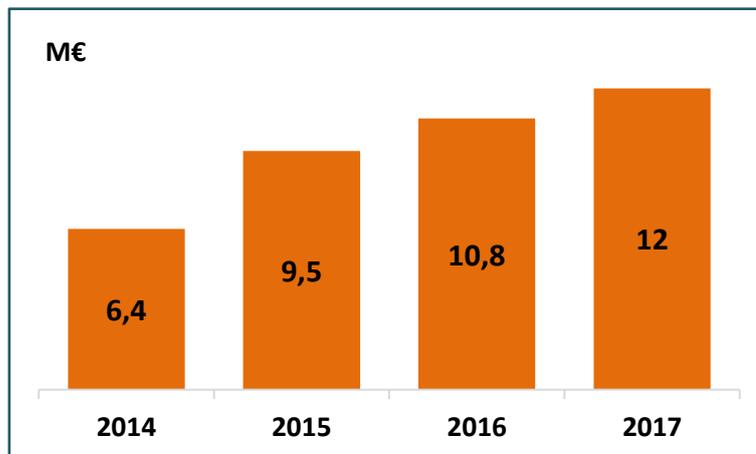


Cette progression est la conséquence à la fois de la dynamique de nos produits et de la maîtrise de l'évolution de nos charges. Nous allons l'analyser de façon détaillée par la suite.

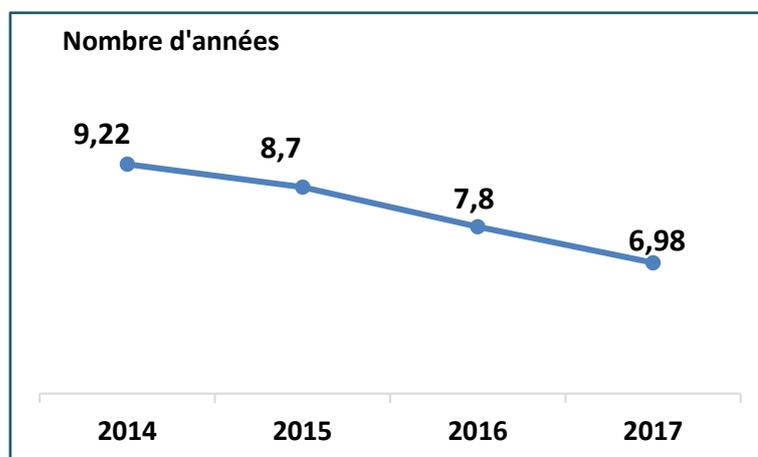
- ✓ **La capacité d'autofinancement brute gagne 7,7 M€ sur la période**



- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 12 M€, quasi doublée en 3 ans



- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette atteint l'excellent niveau de 6,98 ans



Il faut rappeler que la norme imposée par l'Etat dans le cadre de la Loi de programmation des finances publiques 2018/2022 est de 12 ans.

L'excellent niveau atteint par Perpignan nous a permis de ne pas avoir de contrainte sur ce point dans la convention signée avec l'Etat.


**ANALYSE DETAILLEE**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	<b>185.560.707</b>	<b>187.261.490</b>	<b>184.395.790</b>	<b>186.610.364</b>
<b>dont : Produits de fonctionnement réels</b>	<b>184.270.561</b>	<b>185.597.597</b>	<b>180.522.410</b>	<b>182.588.651</b>
.....dont : Impôts locaux	80.440.074	82.734.947	82.236.397	83.201.772
..... Fiscalité reversée par les GFP	31.286.352	31.286.348	14.060.338	14.408.791
..... Autres impôts et taxes	12.421.833	12.367.736	13.618.206	13.586.577
..... Dotation globale de fonctionnement	31.019.717	29.964.304	28.301.869	27.785.031
..... Autres dotations et participations	14.939.512	16.136.685	14.689.072	15.279.305
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	<b>169.590.248</b>	<b>169.643.891</b>	<b>163.891.656</b>	<b>173.078.571</b>
<b>dont : Charges de fonctionnement réelles</b>	<b>159.175.740</b>	<b>158.615.780</b>	<b>150.828.011</b>	<b>149.798.808</b>
..... dont : Charges de personnel (montant net)	92.367.306	92.411.303	91.522.267	90.973.761
..... Achat et charges externes (montants nets)	31.699.987	33.541.049	33.131.391	32.319.554
..... Charges financières	7.450.874	7.245.643	6.644.644	6.250.207
..... Subventions versées	16.802.606	15.486.749	15.269.393	15.860.963
..... Contingents	6.845.583	6.893.962	1.381.661	1.435.004
<b>Résultat comptable = A - B = R</b>	<b>15.970.460</b>	<b>17.617.599</b>	<b>20.504.134</b>	<b>23.184.673</b>
<b>Capacité d'autofinancement brute = CAF</b>	<b>25.094.821</b>	<b>26.981.817</b>	<b>29.694.399</b>	<b>32.789.843</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>Total des ressources d'investissement budgétaires=C</b>	<b>58.724.081</b>	<b>71.664.802</b>	<b>58.115.068</b>	<b>71.912.222</b>
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	15.100.000	17.000.000	15.400.000	16.964.000
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	18.390.839	20.962.072	15.611.428	14.651.791
..... Autres dettes à moyen long terme	14	1.813	0	1.600
..... Subventions reçues	5.420.160	6.694.238	6.310.524	8.919.615
..... FCTVA	7.356.305	5.354.547	5.244.820	5.099.294
..... Autres fonds globalisés d'investissement	1.068.625	900.386	1.516.412	744.631
..... Amortissements	9.280.921	9.704.687	9.432.418	8.813.296
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	<b>63.482.011</b>	<b>64.639.976</b>	<b>58.264.072</b>	<b>84.680.774</b>
dont : Dépenses d'équipement	44.055.866	42.607.925	36.592.794	38.514.558
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	18.732.822	17.520.650	18.865.511	20.795.968
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	33.774	34.077	33.238	33.054
..... Reprise sur amortissements et provisions	156.559	340.468	242.154	3.960

<b>DETTE</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Encours total de la dette au 31 décembre	231.523.645	234.932.804	231.645.483	235.019.852*
dont encours des dettes bancaires et assimilées	231.355.305	234.796.727	231.542.644	234.948.468*
<b>Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21 (fonds de soutien)</b>	<b>231.355.305</b>	<b>234.796.727</b>	<b>231.542.644</b>	<b>228.738.770</b>
Annuités des dettes bancaires et assimilées	25.971.620	24.481.052	25.445.369	26.958.837

*\*en tenant compte du fonds de soutien, le stock de dette est réduit de 6.209.698 €*

COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT	2014	2015	2016	2017
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	32.318.980	33.988.812	36.178.676	38.445.945
Résultat comptable = A - B = R	15.970.460	17.617.599	20.504.134	23.184.673
Produits de fonctionnement réels	184.270.561	185.597.597	180.522.410	182.588.651
Charges de fonctionnement réelles	159.175.740	158.615.780	150.828.011	149.798.808
Capacité d'autofinancement brute = CAF	25.094.821	26.981.817	29.694.399	32.789.843
Produits de cessions d'immobilisations	698.196	1.201.413	3.410.909	3.286.751
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.361.999	9.461.167	10.828.888	8.130.139
<b>CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées</b>	<b>6.361.999</b>	<b>9.461.167</b>	<b>10.828.888</b>	<b>11.993.876</b>

AUTRES RATIOS	2014	2015	2016	2017
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31/12 - CAF	9,22	8,7	7,8	7,17
<b>Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF</b>	<b>9,22</b>	<b>8,7</b>	<b>7,8</b>	<b>6,98</b>

(Source : DGFIP)

## ✓ La progression du résultat comptable

### ➔ La progression des produits

#### 👉 Remarques préalables sur l'impact des transferts de compétences

L'attribution de compensation est amputée en 2016 de 5,5 M€ correspondant au transfert du contingent SDIS à la Communauté Urbaine (diminution du même montant en dépense du compte contingent).

C'est le seul transfert impactant le volume global des recettes sur la période. En effet, les transferts de compétences, liés au passage de la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine, ont été réalisés par des conventions de gestion sans transfert de personnel, avec une facturation à l'euro/l'euro à la Communauté urbaine et une retenue sur l'attribution de compensation sur la base du compte administratif 2015, comme approuvé par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

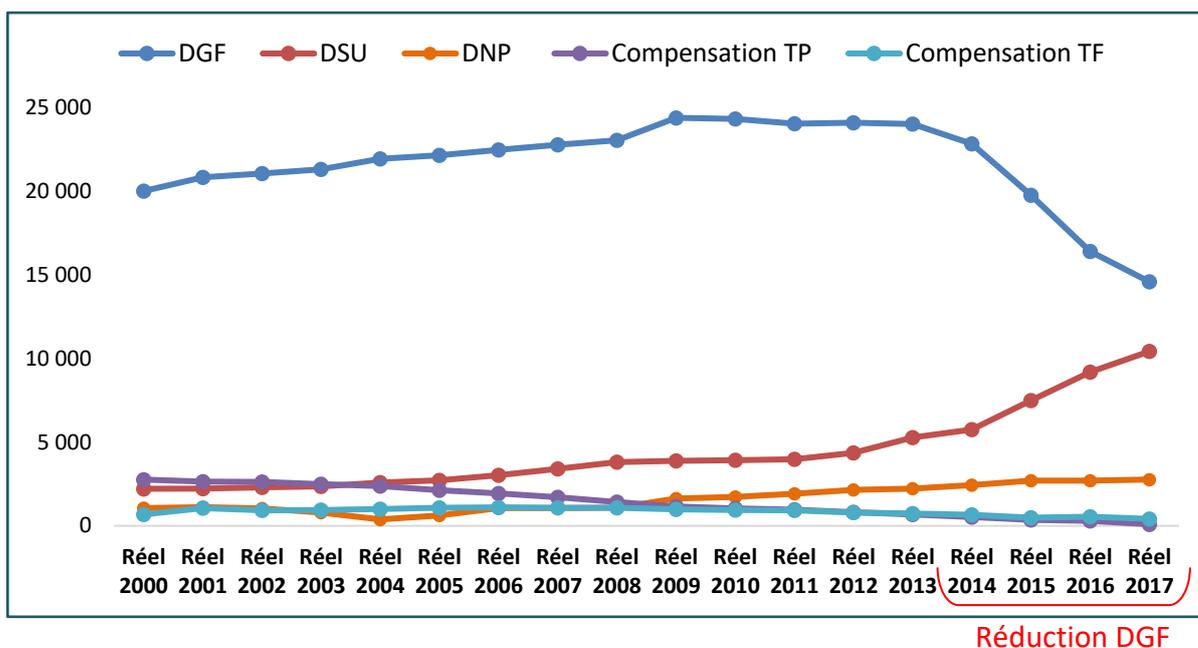
Ces transferts se retrouvent en dépense et recette et n'impactent pas le résultat.

#### 👉 L'effondrement de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)

De ce fait, la progression des produits (186,6 M€ en 2017 ; 184,4 M€ en 2016) est remarquable. D'autant plus que la DGF s'effondre sur la période passant de 24.026 K€ en 2013 à 14.589 K€ en 2017, soit une baisse cumulée de 24 M€ en 4 ans. En effet, Le plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros a concerné les collectivités à hauteur de 11 milliards d'euros.

Ainsi une contrainte financière, inconnue jusqu’alors, a débuté en 2014 dans le cadre de la loi de finances 2014 qui lance le processus de baisse des Dotations globales de fonctionnement (DGF) jusqu’en 2017 inclus.

La sévère diminution de la DGF (de 24 M€ à 14,5 M€ en 4 ans) et des variables d’ajustement (de 2,4 M€ à 0,1 M€ en 13 ans) sont néanmoins en partie atténuées, d’une part par l’augmentation de la population et d’autre part par la dotation de péréquation verticale (Dotation de solidarité urbaine DSU et Dotation nationale de péréquation DNP).



**Ainsi, la DGF « large » de 2017 est quasi égale à la DGF 2004.**

Libellé	Réel 2004	Réel 2005	Réel 2006	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Réel 2013	Réel 2014	Réel 2015	Réel 2016	Réel 2017
DGF	21 936	22 155	22 483	22 785	23 039	24 392	24 336	24 050	24 106	24 026	22 831	19 775	16 399	14 589
DSU	2 590	2 719	3 017	3 401	3 802	3 878	3 925	3 984	4 360	5 275	5 759	7 496	9 199	10 429
DNP	382	630	1 061	1 051	1 079	1 642	1 729	1 923	2 157	2 224	2 429	2 693	2 704	2 768
<b>sous total</b>	<b>24 908</b>	<b>25 504</b>	<b>26 561</b>	<b>27 237</b>	<b>27 920</b>	<b>29 912</b>	<b>29 990</b>	<b>29 957</b>	<b>30 623</b>	<b>31 525</b>	<b>31 019</b>	<b>29 964</b>	<b>28 302</b>	<b>27 786</b>
Compensation TP	2 384	2 126	1 933	1 709	1 415	1 147	1 043	965	807	675	532	351	298	93
Compensation TF	995	1 076	1 107	1 086	1 079	976	938	934	802	734	663	481	540	414
<b>Totaux</b>	<b>28 287</b>	<b>28 706</b>	<b>29 601</b>	<b>30 032</b>	<b>30 414</b>	<b>32 035</b>	<b>31 971</b>	<b>31 856</b>	<b>32 232</b>	<b>32 934</b>	<b>32 214</b>	<b>30 796</b>	<b>29 140</b>	<b>28 293</b>

### 👉 La dynamique fiscale

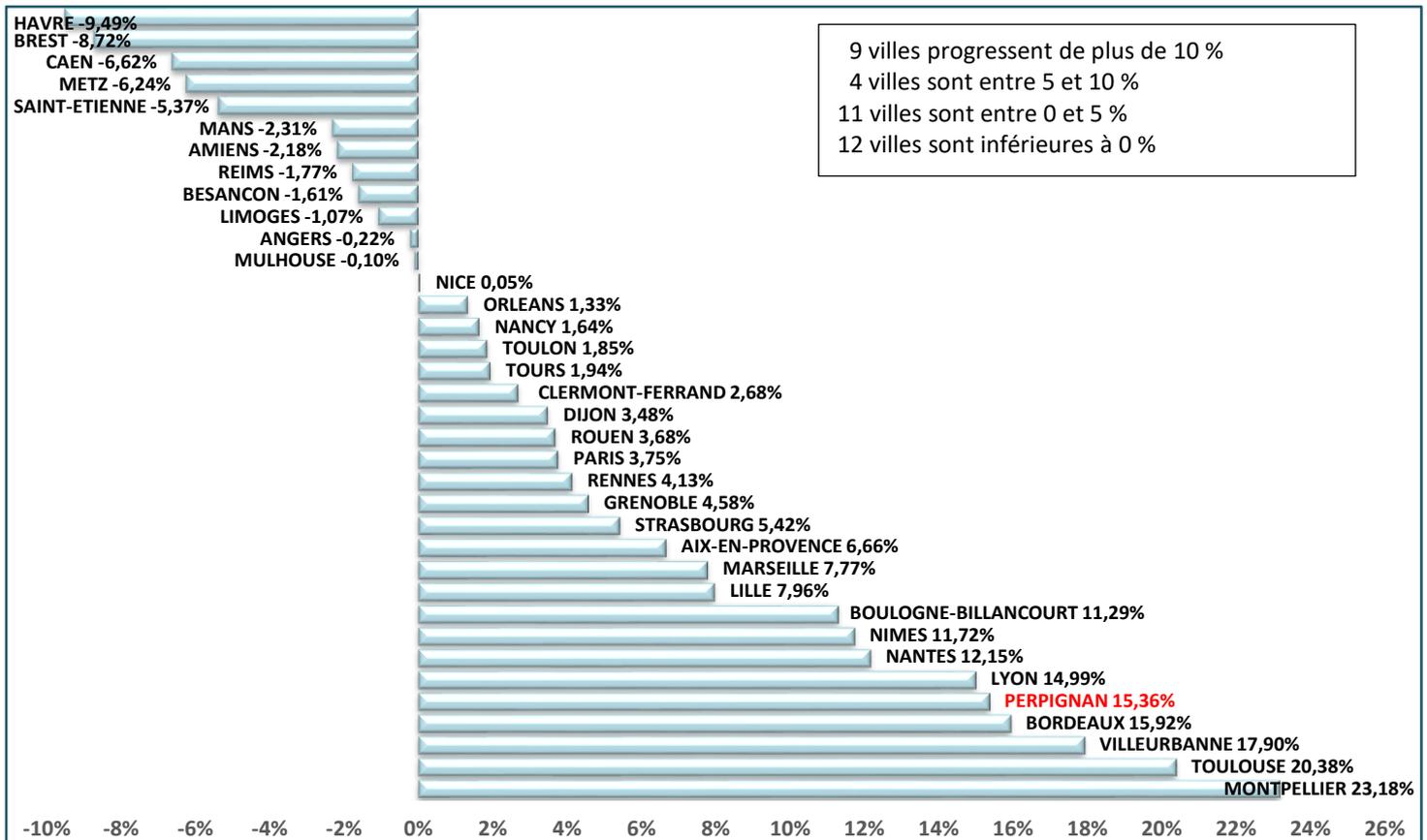
C’est l’attractivité de notre territoire qui explique la progression globale de produit, car il génère la création de richesse, notamment fiscale.

Ainsi, le produit des impôts locaux progresse régulièrement alors même que les taux communaux sont bloqués sur la période : 79,3 M€ en 2013 ; 83,2 M€ en 2017.

La progression de la population engendre une augmentation des bases fiscales, comme l'illustre la progression des bases fiscales de foncier bâti qui place Perpignan en tête des villes de plus de 100.000 habitants.

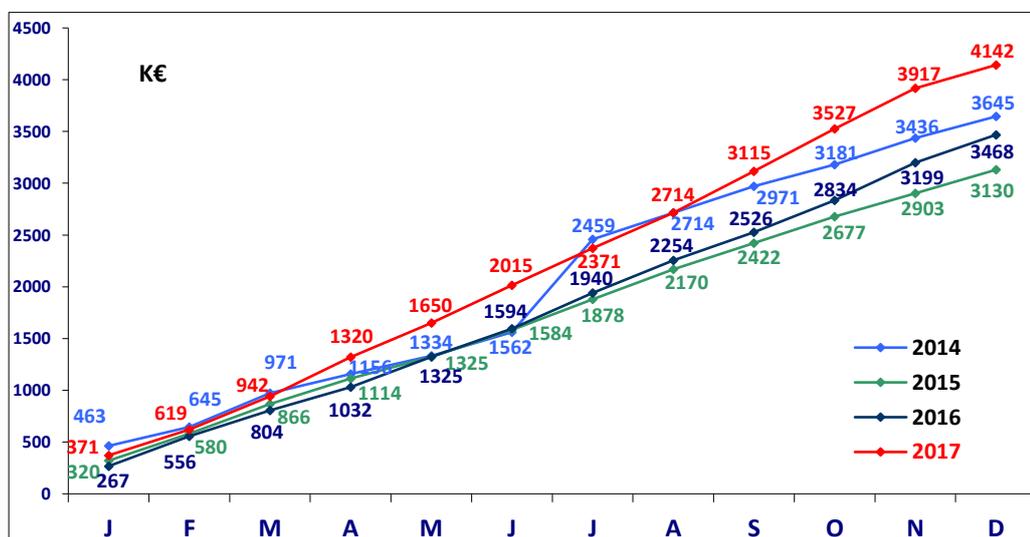
### EVOLUTION POPULATION 1999-2015

#### LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE CREE DE LA RICHESSE FISCALE

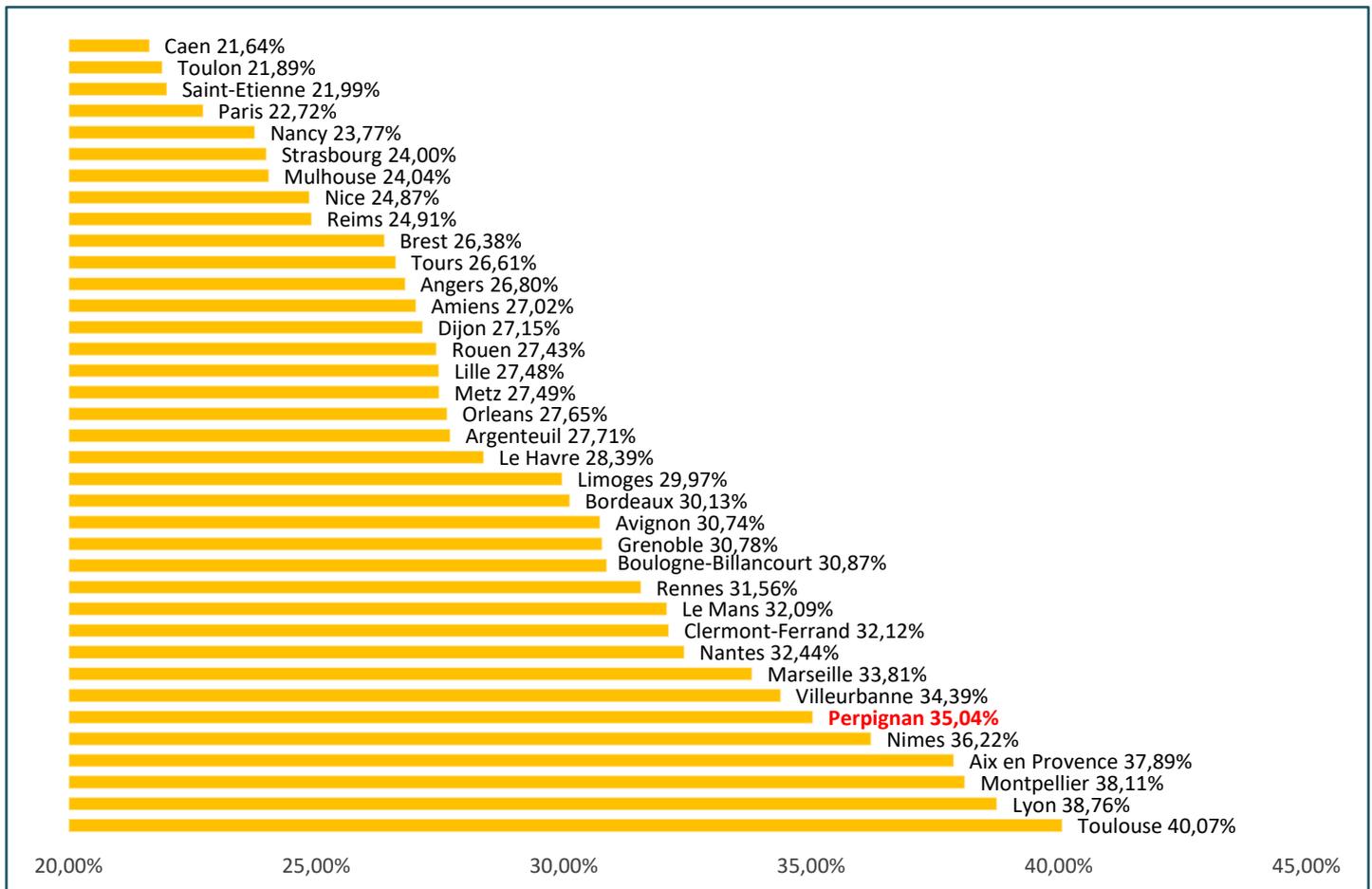


(Source : Insee - population au 01/01/2015 - publiée au JO du 31/12/17)

La progression de la population impacte également la dynamique des droits de mutation qui se situent en 2017 à un niveau particulièrement élevé.



## EVOLUTION DES BASES FONCIERES NETTES 2006/2016 (villes de plus de 100.000 habitants)



(Source : DGFIP)

### Les taux communaux bloqués depuis 6 ans

En 2017, les taux communaux sont bloqués pour la 6<sup>e</sup> année consécutive.

- Perpignan reste parmi les villes les moins chères si on compare les villes de plus de 100.000 habitants

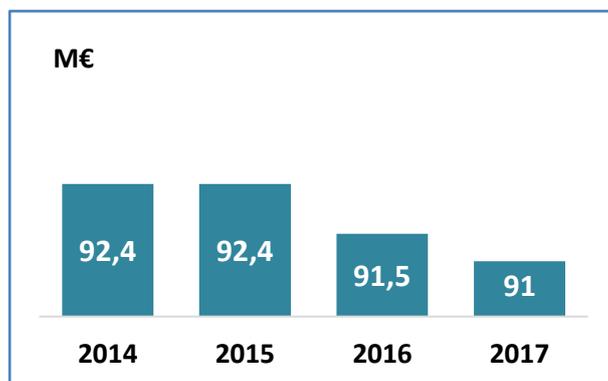
	Taux 2017	FONCIER BATI	T.E.O.M	TAXE HABITATION
▶ Villes > 100.000 habitants	Toulouse	20,29%	8,50%	18,25%
	<b>Perpignan</b>	<b>27,46%</b>	<b>8,22%</b>	<b>18,73%</b>
	Nîmes	31,05%	14,25%	29,33%
	Montpellier	31,18%	11,25%	22,49%
▶ Villes > 50.000 habitants	Narbonne	28,34%	12,00%	11,33%
	Montauban	29,13%	9,35%	13,25%
	Albi	29,38%	12,20%	15,64%
	Carcassonne	41,69%	12,10%	15,94%

(Source : DGFIP)

## ➔ La baisse des charges

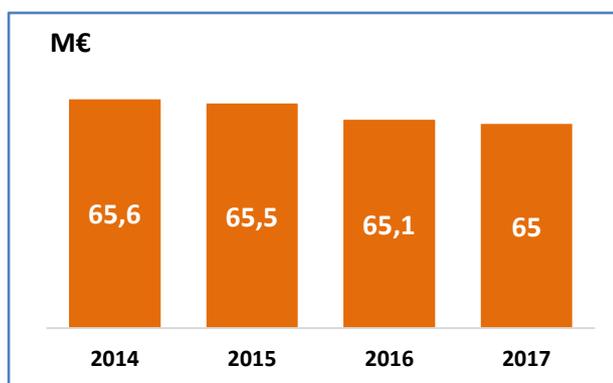
### 👉 Les charges de personnel (montants nets)

*Charges de personnel : débits nets des comptes 621, 631, 633, 64 (y compris comptes à solde créditeur). Ce sont les rémunérations des personnels permanents ou temporaires, les charges sociales et les autres impôts et taxes y afférents, déduction faite des remboursements sur ce type de charges.*

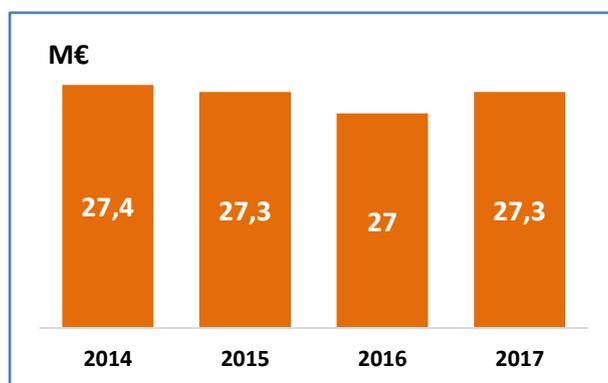


Représentant 60 % des dépenses réelles de fonctionnement, la masse salariale est largement maîtrisée sur la période puisque celle-ci est globalement stable alors même que nous avons subi de nombreuses augmentations décidées par l'Etat.

#### TOTAL REMUNERATIONS

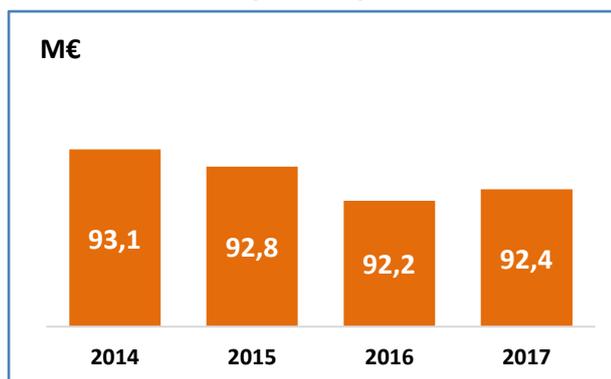


#### TOTAL CHARGES SOCIALES

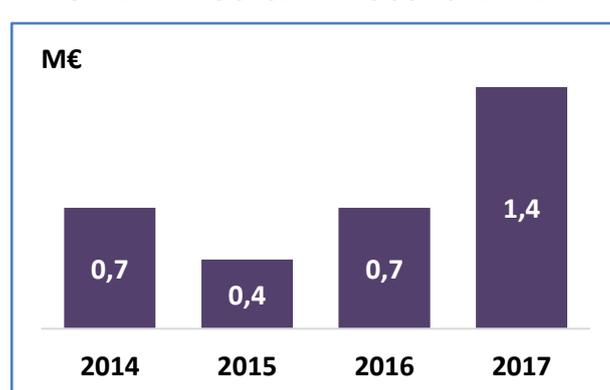


Alors que le total des rémunérations baisse (de 65,6 M€ à 65 M€), les charges sociales sont stables sur la période (de 27,4 M€ à 27,3 M€), du fait de l'augmentation des taux de cotisations.

#### TOTAL BRUT



#### TOTAL REMBOURSEMENTS SUR SALAIRE



Ainsi, en 2014, l'augmentation du taux de cotisation de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) a représenté une dépense nouvelle s'élevant à 700 000 €. La même année, la revalorisation des carrières des agents de catégorie C a entraîné une dépense supplémentaire de 806 000 €.

En 2016, l'augmentation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> juillet a impacté la masse salariale de 226 000 € et la mise en place du dispositif « Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) », concernant les catégories B et A, a engendré une dépense de 52 000 €. En 2017, la poursuite de l'application du PPCR, pour l'ensemble des catégories, a généré une dépense de 426 000 € et l'augmentation de la valeur du point 407 000 €.

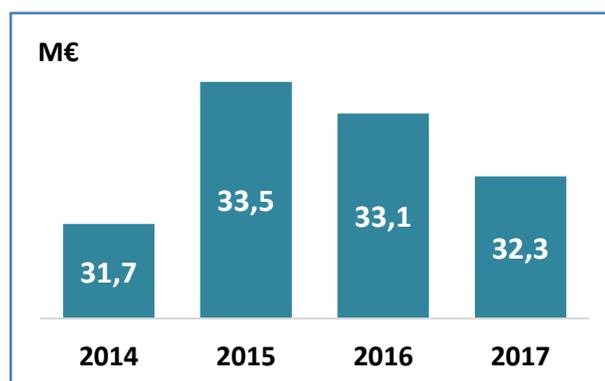
Les effectifs ont été diminués de 309 en 9 ans, grâce à un plan de formation privilégiant les bourses internes pour pourvoir les postes, à une recherche permanente d'optimisation des organisations tout en privilégiant la qualité du service public avec plus de moyens pour la proximité et la réactivité des services par rapport aux demandes des concitoyens.

Dans le même temps, les effectifs de la police municipale ont été augmentés de 76 agents de 2010/2017 (soit +107 %), faisant de Perpignan la 1<sup>ère</sup> police de France pour le nombre d'habitants pour un policier municipal.

Par ailleurs, la mutualisation des directions juridique, foncière et informatique/numérique avec la Communauté urbaine a créé, malgré les 7 recrutements réalisés (coût 268 K€), une nouvelle ressource qui s'élève en 2016 à 273 K€ et en 2017 à 899 K€ (année pleine).

### Achats et charges externes (montants nets)

*Achats et charges externes : débits nets des comptes 60, 61, 62 (sauf 621) (y compris comptes à solde créditeur).*



- **L'excellence environnementale est aussi source d'économies !**

Perpignan est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique et écologique. Les élus ont adopté un programme d'actions ambitieux : le Plan climat énergie territorial (PCET) !

Notre Ville a déjà mis en place un grand nombre d'actions concrètes qui font d'elle une collectivité pionnière en région. Elle est d'ailleurs la seule Ville en Occitanie à être labellisée « Cit'ergie » qui est le label européen distinguant les collectivités engagées dans des politiques énergie-climat ambitieuses.

Cette excellence environnementale nous permet de bénéficier de subventions pour mettre en place de nouvelles actions (1 M€ en 2016 pour moderniser l'éclairage public, réaliser une installation solaire, installer un système de suivi des consommations des bâtiments... et à nouveau, plus de 1,8 M€ en 2017 pour l'achat de véhicules électriques, la création de liaisons cyclables et un projet d'îlot à énergie positive à Saint-Jacques).

Les bénéfices de cette transition sont donc indéniables et génèrent en plus des économies pour la Ville. Quelques exemples :

- ➔ En septembre 2013, Perpignan a opté pour un contrat innovant pour la gestion de ses chaudières :
  - Le Contrat de Performance Energétique qui lui a permis d'économiser 6.937 MWh, soit une économie de 55 % par rapport à la consommation de référence de 2013.
  - L'économie en Tonnes de CO<sub>2</sub> est de 1.517, soit -56% par rapport à 2013, ce qui équivaut à 3 allers-retours d'un avion Paris/New York.
  - En 4 ans, les économies financières s'élèvent à 1.802.500 € HT. L'investissement initial de 910.000 € HT, effectué l'année 2013 pour remplacer les 20 chaudières les plus énergivores, a donc été amorti au bout de 2 ans. Le même montant est encore gagné 2 ans après !
  
- ➔ Sur l'éclairage public, un programme de modernisation avait été lancé en 2009 sur plusieurs années.
  - Fin 2017, 8.600 luminaires ont été remplacés, soit près de 65% du parc. Au total, sur l'ensemble du programme, depuis 2009, cette opération se traduit par un gain de 15.2 GigaWh soit 1.650 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins rejetées dans l'atmosphère.
  - Par ailleurs, Perpignan a lancé en 2017 un second programme de rénovation de son éclairage public sur 4 ans pour un montant de 1,1 M€, financé à hauteur de 470.000 € par l'Etat. Ce programme s'articule autour de 3 volets :
    - le développement de la télégestion à distance qui permet d'ajuster en fonction des besoins l'heure d'allumage et d'extinction des voies (objectif : couvrir l'ensemble du territoire en 4 ans) ;
    - le remplacement des luminaires en forme de « boules » par des Leds qui permettront de diviser la consommation par 5 (au total 1.000 lampadaires sont concernés) et de supprimer la pollution lumineuse ;
    - la pose d'appareillages électroniques dans les lampadaires existants (14.000 concernés) permettant de réduire la puissance des lampes et donc la consommation à certaines heures.A terme, ce programme doit permettre encore de réduire la consommation de l'éclairage public de 30 % !

- La consommation d'eau : les efforts ont d'abord porté sur le déploiement des compteurs divisionnaires séparatifs entre le réseau d'alimentation des bâtiments et des espaces verts. L'objectif est double :

- s'affranchir de la part liée à l'assainissement sur le réseau d'alimentation des espaces verts,
- avoir une gestion plus fine des consommations d'eau des espaces verts, pouvoir détecter et cibler plus facilement les fuites !

Parallèlement en 2015, la Ville a effectué le recensement des bornes de lavage. Les 169 bornes ont été fermées. Suppression également de 56 bouches d'arrosage (sur 74). Résultat, une baisse constatée d'environ 170.000 m<sup>3</sup> entre les consommations d'eau avant 2014 et après 2015, soit l'équivalent de 240.000 €.

- Le parc auto : la Ville s'est engagée à réduire l'impact de sa flotte de véhicules :

- réduction du parc,
- développement de l'achat électrique,
- généralisation des véhicules en pool et éco-conduite sont les priorités.

L'enjeu de la proximité et la décentralisation des équipes de propreté et nature urbaine contribuent aussi à la baisse des consommations de carburants.

Ainsi, depuis la mise en place du programme en 2013, la consommation de carburant des services de la Ville a baissé de plus de 120.707 litres (si on prend un prix moyen du carburant de 1,26€/l sur les 5 dernières années, cela fait plus de 152.000 € d'économies).

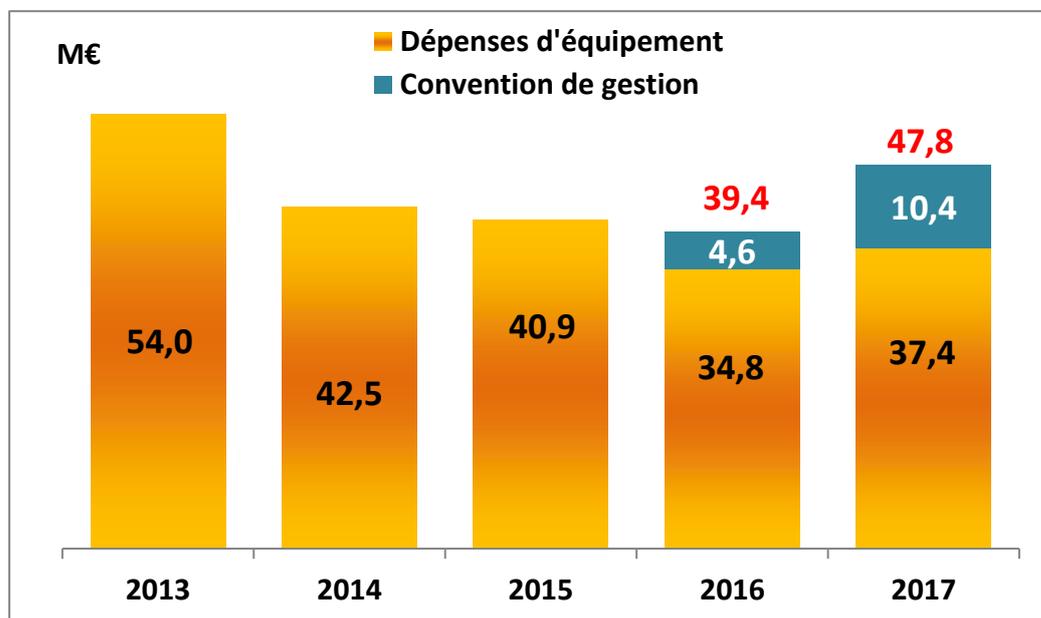
- Par ailleurs, la Ville a investi dans les énergies renouvelables. En 2017, elle a, par exemple, mis en service la plus puissante installation solaire en autoconsommation de la région Occitanie. L'opération d'un montant de 325.000 € HT a été subventionnée à hauteur de 74% par l'Etat et la Région.

Cette production d'électricité solaire vient alléger la facture énergétique du centre technique municipal en temps réel. En effet, la particularité de cette installation réside dans le fait que la production d'électricité est entièrement consommée sur place, en circuit court et non réinjectée dans le réseau.

De juillet 2017 à avril 2018, la Ville a autoconsommé 172.118 Kwh d'électricité produite par la centrale et économisé environ 20.000 € sur la facture du site. L'investissement initial est donc amorti en un peu plus de 4 ans.

Au-delà des 4 ans, ce sera chaque année plus de 20.000 €/an qui seront économisés par la Ville sur la facture d'électricité du centre technique et même plus si on anticipe l'augmentation annoncée du coût de l'énergie qui est annoncé à 3 %/an.

- ✓ L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignonnais



➤ La réalisation du projet urbain de Perpignan s'est poursuivie en 2017 dans chaque quartier.

➡ Sur le centre-ville, 2 opérations majeures ont abouti :

- **Le retour de l'Université en centre-ville** avec l'arrivée de 550 étudiants sur le campus Mailly. Trois bâtiments ont été livrés pour cette phase I, qui va se poursuivre avec environ 2.000 personnes, étudiants et administration à l'issue de la phase II en septembre 2020.

Investissement : 10 M€ TTC

Financeurs :

- Ville : 37 %
- PMM : 18 %
- Etat : 24 %
- Drac : 7 %
- Conseil Régional : 12 %
- Conseil Départemental : 2 %



- **L'ouverture du musée d'art Hyacinthe Rigaud** et l'exposition temporaire « Picasso Perpignan, le cercle de l'intime 1953-1955 » qui a attiré 67.000 visiteurs en 130 jours d'ouverture. Cet équipement, repéré parmi les 16 grands musées de la Région Occitanie, vient conforter l'objectif d'asseoir la destination touristique de Perpignan comme axe de développement majeur. Il complète les investissements déjà réalisés sur le patrimoine historique exceptionnel du centre-ville.

**Investissement : 10 M€ TTC**

**Financiers :**

- **Ville : 31 %**
- **PMM : 14 %**
- **Europe : 27 %**
- **Etat : 13 %**
- **Conseil Régional : 15 %**
- **Conseil Départemental : 0 %**



Les opérations structurantes des autres quartiers sont notamment :

- ➔ A l'**Ouest** : les travaux du groupe scolaire J-J. Rousseau qui se sont achevés pour un coût d'investissement de 3,97 M€, financés par la Ville (62 %) et PMM (38 %) dans le cadre de son programme d'intervention sur les quartiers Politique de la Ville.
- ➔ Au **Sud** : la rénovation du boulevard Aristide Briand et la réalisation de la piste cyclable Cami Mailly, reliant le campus du Moulin à Vent au campus Mailly du centre-ville.
- ➔ Au **Nord** : l'avenue Joffre et les berges de la Têt.
- ➔ A l'**Est** : la rénovation du square Bir-Hakeim.

**G.S. J-J. Rousseau**



**La piste cyclable inter campus Cami Mailly**



**Square Bir-Hakeim**



**Berges de la Têt**



## ✓ La dette parfaitement maîtrisée

Perpignan a fait le choix de répartir, sur la durée d'utilisation de l'équipement, le coût de l'investissement sur les utilisateurs présents et futurs.

Le recours maîtrisé à l'emprunt était nécessaire. L'investissement est donc financé, en partie, par emprunts à taux fixes très attractifs en sécurisant les années à venir.

Pour maintenir un niveau élevé d'investissement sans augmenter le stock de dette, les subventions d'investissement diminuant en raison de la fin du dispositif ANRU, le choix politique a été de conforter l'autofinancement.

Grâce à la maîtrise des dépenses, l'autofinancement a pu être sensiblement augmenté réduisant ainsi le recours à l'emprunt. La trajectoire rétrospective du besoin de financement montre la diminution du stock de dette

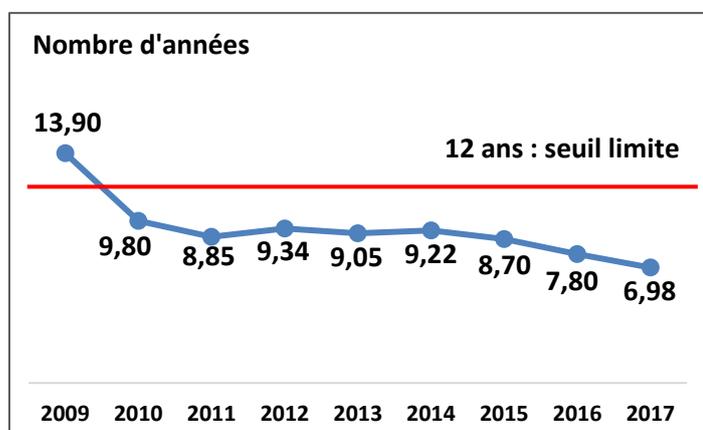
K€	2014	2015	2016	2017
(1) Nouveaux emprunts	18 391	20 964	15 611	14 653
(2) Remboursement	18 767	17 555	18 899	20 829
<b>(1-2) besoin de financement</b>	<b>-376</b>	<b>3 409</b>	<b>-3 288</b>	<b>-6 176</b>

(Source : convention Etat/Ville, Loi de programmation des finances publiques 2018/2022)

Le délai moyen de remboursement du stock de dette, fixé à 12 ans dans la Loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, se situe à 6,98 ans au 31/12/2017.

La dette se répartit en emprunts à taux fixe à hauteur de 69 %, en emprunts à taux variables à hauteur de 2 % et en emprunts indexés au Livret A à hauteur de 29 % (prêt CDC).

### DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE



(Source : DGFIP – analyses financières)

## **CONCLUSION**

Tous les indicateurs démontrent une bonne santé financière avec une amélioration. Pourtant Perpignan a subi une ponction de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 24 M€ en 4 ans !

Ce résultat est obtenu grâce à la maîtrise de la dépense publique qui permet d'améliorer l'autofinancement et réduire la dette, tout en bloquant la fiscalité.

Dans le même temps, un projet de territoire ambitieux se dessine redonnant toute sa place au centre-ville.

Ce projet de territoire est destiné à renforcer l'attractivité de notre ville, génératrice de création de richesses et d'emplois.

Il permet aussi d'améliorer la qualité de vie des Perpignanais et d'embellir notre ville de Perpignan.

Le Maire



**Jean-Marc PUJOL**

NB :

Budgets annexes : les opérations constatées en 2017 sont retracées dans les synthèses qui figurent en fin de document.

Les résultats 2017, y compris l'affectation des résultats d'exploitation, ont déjà été repris par anticipation dans le Budget Primitif 2018.

## I - BUDGET PRINCIPAL

	RESULTATS 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTATS 2017
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-23 280 458,39	95 322 378,03	95 967 561,47	-22 635 274,95
FONCTIONNEMENT *	20 503 419,46	174 650 343,17	197 835 016,64	43 688 092,93
<b>TOTAL</b>	<b>-2 777 038,93</b>	<b>269 972 721,20</b>	<b>293 802 578,11</b>	<b>21 052 817,98</b>

\* après affectation des résultats

## II - BUDGETS ANNEXES

### II A - IMMEUBLES COMMERCIAUX

	RESULTATS 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTATS 2017
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	182 819,01	145 428,22	116 876,00	154 266,79
FONCTIONNEMENT *	250 584,99	145 419,15	202 387,87	307 553,71
<b>TOTAL</b>	<b>433 404,00</b>	<b>290 847,37</b>	<b>319 263,87</b>	<b>461 820,50</b>

\* après affectation des résultats

### II B - PNRQAD

	RESULTATS 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTATS 2017
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-74 489,37	107 400,50	5 650,01	-176 239,86
FONCTIONNEMENT	143 079,70	32 926,14	0,00	110 153,56
<b>TOTAL</b>	<b>68 590,33</b>	<b>140 326,64</b>	<b>5 650,01</b>	<b>-66 086,30</b>

### II C - PRI ST MATTHIEU

	RESULTATS 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTATS 2017
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-500 907,03	350,00	23 089,00	-478 168,03
FONCTIONNEMENT	-240 755,96	47 141,00	5 078,52	-282 818,44
<b>TOTAL</b>	<b>-741 662,99</b>	<b>47 491,00</b>	<b>28 167,52</b>	<b>-760 986,47</b>

### II D - ZAC DU FOULON

	RESULTATS 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTATS 2017
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-853 715,61	652 100,06	610 000,00	-895 815,67
FONCTIONNEMENT	2,46	694 200,12	694 200,12	2,46
<b>TOTAL</b>	<b>-853 713,15</b>	<b>1 346 300,18</b>	<b>1 304 200,12</b>	<b>-895 813,21</b>



